

LYON 8E - GYMNASSE VIVIANI

Les travaux avancent à grands pas, le chantier est dans les délais

En attendant la livraison totale en septembre 2017, une partie des adhérents compréhensifs migrent à Nelson-Paillou.

Vu 29 fois

Le 18/07/2016 à 05:00

🕒 mis à jour à 11:06

💬 Réagir



■ Denis Million de l'Offisa 8, Karim Matarfi, adjoint aux Sports du 8^e, et Pascal Mérieux, directeur de la Convention gymnique de Lyon, devant l'extension du gymnase d'acrobatie sur le terrain de basket. Au premier plan, la fosse d'acrobatie, perpendiculaire la grande ligne de fast track. Photo Nadine MICHOLIN

précédent

1 / 2

suivant



Les travaux commencés fin 2015 sont conformes à la feuille de route. Le chantier de dix-huit mois est même en avance, malgré des dégradations subies le 19 juin dernier, au sein de la salle de gymnastique adultes en rénovation.

« Il était indispensable que nous puissions poursuivre nos activités. Nos adhérents sont compréhensifs. La relocalisation à Nelson-Paillou durant le mois de juin se passe très bien. Nous avons d'ailleurs fait notre fête là-bas, le 4 juin. Les inscriptions pour la saison 2016-2017 ont débuté. On espère ne pas perdre d'adhérents d'ici à la livraison finale en 2017 », explique Pascal Mérieux, directeur de la Convention gymnique de Lyon et président du Pôle France.

Handisport Lyonnais, football, badminton, MJC Laennec Mermoz, FCL basket féminin et SEL Grand Trou basket sont autant de disciplines dont les créneaux horaires ont été délocalisés de Nelson-Paillou (avenue de Préssensé, Lyon 8^e) à la ZAC du Bon Lait (7^e), du 1^{er} au 30 juin, puis du 1^{er} septembre à fin décembre.

Livraison du gymnase d'acrobatie le 1er octobre

Bref, un sacré jeu de chaises musicales qui a été bien anticipé. Il faut dire que le chantier du 13, avenue Viviani est complexe. Il s'effectue en plusieurs étapes : réorganisation de la fonctionnalité de l'ancien gymnase mis en conformité, double extension du nouveau gymnase et de l'entrée principale, nouvelle devanture. Le tout au sein d'un club qui dénombre 680 adhérents, dont 80 % d'enfants âgés de 1 à 20 ans.

De surcroît, en cette année olympique, il a fallu composer avec la trentaine d'athlètes de haut niveau du Pôle France.

Leur fer de lance, Cyril Tommasone, double médaillé mondial sur cheval-d'arçons, qui s'apprête à disputer les JO de Rio, a trouvé, avec les membres du pôle, refuge le matin au gymnase Albalate, à Vénissieux, et le soir à Nelson-Paillou. « Les athlètes s'adaptent. Nos ambassadeurs, Lyon, la Ville et l'Offisa du 8^e nous ont bien aidés », admet le duo du Pôle, Pierre Coponat, directeur technique et Cyril Rigaud, entraîneur.

« C'est le plus gros chantier au sein d'un bâtiment sportif sur notre arrondissement. Les délais sont respectés et les trois quarts des travaux seront achevés à la fin de l'année, pour une livraison totale prévue avant septembre 2017 », se réjouit l'adjoint aux Sports du 8^e, Karim Matarfi.

Les stages d'été sont à Nelson-Paillou

Déjà, l'extension extérieure de 600 m² du gymnase d'acrobatie, destiné tant au Pôle France qu'aux animations du club, prend forme. Elle comporte une fosse d'acrobatie, une grande ligne de fast track, un saut de cheval sur fosse, une plateforme, qui se lèvera avec un vérin pour les tapis, et une piscine à balles. Sa livraison est prévue au 1^{er} octobre 2016.

Cet été, durant la fermeture totale du club (NDLR : les cours adultes se sont arrêtés fin juin), les stages jusqu'au 22 août, ont lieu à Nelson-Paillou. Ce qui va faciliter la mise en conformité de l'ancien gymnase jusqu'à janvier 2017 : désiamantage, chauffage, éclairage, accessibilité, créations d'un ascenseur et d'une passerelle.

Au 1^{er} octobre, durant la phase de transition, les anciens bureaux seront démolis. L'extension de l'entrée principale prévoit la création de nouveaux locaux au rez-de-chaussée pour la pratique de baby gym, à l'étage, une salle pour adultes et une salle de réception.

Pratique Convention gymnique de Lyon, 13, avenue Viviani, Lyon 8e. Inscriptions ouvertes. Tél. 04.78.01.06.60.

Nadine Micholin

“6 C'est, en millions d'euros, le coût total estimé des extensions et mise en conformité.”
